

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS (CEPGL) Burundi - RD Congo - Rwanda

Secrétariat Exécutif Permanent BP 58 Gisenyi-Rwanda Tél: 00 (250) 540313-Fax: 00 (250) 540314

RAPPORT GENERAL DE LA REUNION DU CONSEIL EXECUTIF DU RESEAU DE COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS (RIGL)

GISENYI, REPUBLIQUE DU RWANDA, DU 30 AU 31 AOUT 2010 L'an deux mille dix, du trentième au trentième et unième jour du mois d'août, à l'invitation du Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL, s'est tenue à l'Hôtel Belvédère, à Gisenyi, en République du Rwanda, la première réunion du Conseil Exécutif du Réseau de Coopération Interuniversitaire des Grands Lacs (RIGL).

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

- accord de siège entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Réseau de Coopération Interuniversitaire des Grands Lacs (RIGL);
- statuts du RIGL;
- règlement intérieur du RIGL ;
- plan Stratégique de la CEPGL;
- projet d'Appui au Réseau de Coopération Interuniversitaire des Grands Lacs (RIGL);
- projet de Plan d'action du RIGL pour la période 2011-2015 ;
- fiche de Projet d'Appui au Réseau de Coopération Interuniversitaire des Grands Lacs (RIGL), à présenter, à Paris, à la Réunion Interministérielle pour la Coopération dans la Région des Grands Lacs;
- informations diverses.

Ont pris part à cette réunion, les membres du Conseil Exécutif du RIGL; ont été invités les membres du Bureau de la Conférence des Recteurs, ainsi que le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL, à titre d'observateur (voir liste en annexe).

L'ouverture de la Réunion du Conseil Exécutif du RIGL a connu deux moments forts :

- l'allocution du Président du RIGL et Recteur de l'Université du Burundi, le Professeur Gaston HAKIZA;
- le mot d'accueil du Secrétaire Exécutif de la CEPGL, l'Ambassadeur Gabriel TOYI.

Dans son allocution, Monsieur le Président du RIGL a exprimé sa grande satisfaction et son immense joie de procéder au lancement des travaux de la première réunion du Conseil Exécutif du Réseau de Coopération Interuniversitaire des Grands Lacs, réunion à laquelle ont été conviés le Bureau Exécutif de la Conférence ainsi que le Secrétariat Exécutif Permanant de la CEPGL. Il a ensuite rappelé la volonté maintes fois exprimée par les Responsables des Etablissements d'enseignement supérieur publics et privés des pays membres de la CEPGL, de pouvoir travailler ensemble et qui a permis de poser les bases d'un renouveau de la Coopération sous- régionale,

- l'adoption du Programme Education et Recherche de la CEPGL;

lors des assises de Bujumbura de janvier 2010, à savoir :

- la signature d'un Protocole de Coopération Interuniversitaire entre les Etats Membres de la CEPGL, qui a consacré la création de la Conférence des Recteurs, ayant son siège à Kinshasa;
 - la signature d'une Convention portant création du RIGL, avec son siège à Bujumbura.

Poursuivant son intervention, Monsieur le Président du RIGL est revenu sur les principales missions dévolues aux deux organes, en ce qui concerne la coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur et universitaire dans les Pays de la CEPGL.

Il a rappelé aux participants que le Professeur Charles NDITIJE a été nommé Secrétaire Exécutif ai du Réseau en février 2010 et a ensuite passé en revue les activités réalisées par ce dernier, avec l'appui du Projet d'Appui au Renforcement de l'Enseignement Supérieur (PARES), dont la préparation des textes juridiques portant sur l'organisation du Réseau ainsi que d'autres documents de travail qui seront analysés pendant la réunion du Conseil Exécutif.

Il a ensuite souligné la nécessité pour le Réseau, de disposer de ressources humaines compétentes pour la réalisation de ses missions; d'où l'urgence de constituer une équipe plurinationale de haut niveau. En termes de moyens matériels et financiers, le Professeur HAKIZA a fait remarquer que le RIGL bénéficiera de l'appui de ses membres par leurs cotisations ainsi que de celui de la CEPGL, qui prendra en charge certaines dépenses de fonctionnement; et tout cela requiert l'effort et l'engagement sans faille des Responsables des Etablissements et de nos Etats respectifs.

Il a terminé son allocution en remerciant le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL pour avoir rendu possible la tenue de cette importante rencontre ainsi que toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de cette réunion, et il a souhaité un travail assidu et fructueux pour un meilleur avenir de l'enseignement supérieur dans les pays membres de la CEPGL, avant de déclarer ouverts les travaux de la réunion du Conseil Exécutif du RIGL.

Dans son mot d'accueil, le Secrétaire Exécutif de la CEPGL, l'Ambassadeur Gabriel TOYI a d'abord a salué les participants, avant de leur souhaiter la bienvenue dans la ville touristique de Gisenyi. Pour Secrétaire Exécutif de la CEPGL, la présence des premiers responsables des deux principaux organes du RIGL et de la Conférences des Recteurs à cette Réunion témoigne de l'importance qu'ils accordent au développement de leurs universités dont ils sont les principaux animateurs, représente un signe favorable à la réalisation des objectifs fixés à Bujumbura et constitue une des voies de sortie de l'isolement scientifique dans lequel nos universités ont été longuement plongées.

Le Secrétaire Exécutif de la CEPGL a rappelé aux Responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et Universitaire des trois Etats Membres de la CEPGL la nécessité d'évoluer ensemble et le Secrétariat Permanent de la CEPGL a renouvelé sa détermination à les accompagner dans leurs efforts de coopération interuniversitaire, dans un esprit de partenariat respectant la culture et la philosophie éducative propres à chaque institution.

Il a recommandé au Secrétariat du RIGL de proposer à la fin des présentes assises, un projet de Plan stratégique pour la période allant de 2011-2015, qui sera le prolongement de celui de la CEPGL; il a formulé le même souhait pour la Conférence des Recteurs, lors sa prochaine réunion.

Le Secrétaire Exécutif de la CEPGL a terminé son mot d'accueil en souhaitant plein succès aux travaux de cette première Réunion du RIGL.

Après l'adoption de l'ordre du jour, les travaux proprement dits ont débuté par l'analyse des textes juridiques du RIGL et leur examen article par article.

I. Accord de siège

Le Secrétaire Exécutif ai du RIGL a expliqué aux participants que pour rédiger ce texte, il s'est largement inspiré de l'Accord de siège entre le Gouvernement de la République du Rwanda et la GLIA (Great Lakes Initiative on Aids).

Le texte a été adopté moyennant quelques amendements qui ont été intégrés dans le document initial.

II. Statuts du RIGL

Les participants se sont mis d'accord sur l'ajout d'un préambule et sur la préparation d'un règlement financier à faire adopter par l'Assemblée Générale pour garantir une bonne gestion financière de l'Association.

Le document a été approuvé après quelques corrections de fond et de forme.

III. Plan stratégique de la CEPGL

Le plan stratégique de la CEPGL en cours de validation a été présenté aux participants pour enrichissement, notamment en ce qui concerne le domaine « Education et Recherche ». Une copie en version électronique sera envoyée à chaque participant.

Quelques questions relatives à la collaboration entre la CEPGL et les autres Communautés Régionales et au financement des projets de la CEPGL ont été posées aux Responsables de la CEPGL. Des réponses à ces préoccupations ont été données.

IV. Projet d'Appui au RIGL

Après avoir présenté succinctement le Projet dans sa partie à l'historique, le Secrétaire Exécutif ai du RIGL a porté à la connaissance des participants le double objectif poursuivi par le Projet à savoir :

- dans le cadre d'actions concrètes et coordonnées menées à l'initiative du RIGL, aider les établissements membres à mieux s'acquitter de leurs missions propres, c'est-à-dire notamment à accroître la qualité et la lisibilité de leurs formations, et à développer leurs activités de recherche, de façon à mieux répondre aux attentes des apprenants et aux besoins économique et sociaux;
- Mener des actions conjointes dans les domaines où il serait difficile sinon impossible de travailler isolément, et plus précisément enrichir l'offre de formation (particulièrement en ce qui concerne les enseignements d type professionnel) et conduire des travaux de recherche à l'échelle de la CEPGL, en organisant sur une base régionale ce qui ne pourrait pas l'être dans le seul cadre national.

Le Professeur NDITIJE a ensuite indiqué aux participants que ledit projet s'articule autour de cinq composantes (qui, pour quatre d'entre elles, constituent autant de sous-projets), chacune regroupant les actions qui doivent permettre d'atteindre les objectifs particuliers précédemment énoncés ; ces composantes sont les suivantes :

- Composante 1 : Appui du réseau dans son le fonctionnement et sa visibilité, à travers notamment la mise en place des organes du Réseau auquel il convient de donner concrètement corps et vie (par la réalisation des études, l'organisation des rencontres pour les Responsables des Institutions, etc.) et l'organisation des Etats Généraux des Entreprises pour définir les filières professionnelles à développer dans chaque pays.

- Composante 2 : Appui à l'amélioration de la gouvernance universitaire. Elle a trait à la gouvernance universitaire et vise à aider les établissements membres à améliorer leurs capacités de gestion et, si nécessaire, à réformer leurs structures.
- Composante 3 : Appui à la réorganisation de l'offre de formation. Elle vise à l'adoption d'une architecture commune des études universitaires, à l'harmonisation des cursus et programmes (adoption du système LMD ou 3, 5, 8) ainsi qu'à leur professionnalisation (organisation des états généraux des entreprises pour définir les filières à développer dans chaque pays), et à la coordination des offres de formation des établissements membres (enseignements de premier et de second cycle).
- Composante 4 : Appui au développement des NTIC et aux ressources documentaires. Elle concerne le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'enrichissement des ressources documentaires. En effet, pour un travail personnel de l'étudiant, il faut un minimum de documentation actualisée et d'informations par l'accès à l'Internet. Pour avoir des échanges et être mis en réseau, il est souhaitable d'avoir les mêmes logiciels et utiliser le même système d'information. Il faut également recourir à l'informatisation pour gérer la scolarité, la capitalisation des crédits....
- Composante 5 : Appui à la création d'un réseau d'Ecoles doctorales et à la relance de la recherche. Elle vise la mise en place progressive d'un réseau d'écoles doctorales et la relance de la recherche. On pourra ainsi former un grand nombre d'enseignants- chercheurs à moindre coût par la création des pôles d'excellence et palier au non retour des doctorants formés dans les pays du Nord. La création d'un espace Erasmus Grands Lacs dans lequel sont impliqués les professeurs et les étudiants est l'un des projets pouvant constituer un des facteurs de stabilisation politique et économique

Après l'exposé du Secrétaire Exécutif ai, les points suivants ont été relevés :

- la recherche n'a pas encore la place visible qui devrait être la sienne dans la formation des cadres, le renforcement des capacités, et la création des centres de recherche. La part accordée à la recherche est très faible dans le budget; il faudra l'augmenter de manière significative;
- il conviendra d'orienter la recherche vers les métiers existants dans la sous-région, et de mettre l'accent sur les Sciences et Techniques, pour amorcer le développement technologiques de nos pays. Ainsi, plutôt que de nous contenter de réparer ce que les autres ont fabriqué ou inventé et d'exporter de la matière brute, nous pourrons transformer nos ressources naturelles sur place et créer l'emploi;
- dans le cadre de la relance de la recherche, il faudra voir comment établir la connexion entre les universités et les centres de recherche non universitaires, et professionnaliser l'enseignement, en allant notamment vers les entreprises ;

- dans la structure du Projet, il y aura lieu de prévoir une place pour la formation doctorale (au sein des écoles doctorales pluridisciplinaires ou ailleurs) des Assistants, pour façon à assurer la relève d'un corps enseignant vieillissant.
- les recherches menées dans nos universités ne répondant pas toujours aux besoins de la société, il faudra entreprendre, à côté de la recherche fondamentale, des recherches appliquées,, en prise avec les réalités nationales et régionales ;
- la composante Ecole doctorale et recherche est sous-budgétisée dans le projet. En effet, compte tenu de la mobilité des enseignants et des étudiants, qui doit s'effectuer entre nos universités, compte tenu également des équipements des laboratoires et la création des pôles d'excellence, le budget devra être revu à la hausse. Il faudra également prévoir dans cette composante, un programme de soutien aux étudiants et jeunes chercheurs qui se lancent dans des domaines prioritaires.

C'est dans ce cadre que l'on pourrait également créer une revue commune, interuniversitaire et thématique, où seraient publiés des articles à présenter lors des journées et colloques scientifiques; ce qui nécessitera, cela s'entend, la mise sur pied d'un comité scientifique de lecture; dans la présentation de ce projet, il faudra montrer la valeur ajoutée par rapport à l'existant.

Dans le cadre de la coopération au sein du RIGL, il faut engager une politique d'ouverture vers d'autres partenaires non traditionnels comme le Brésil, la Chine, la Corée du Sud, le Japon et l'Inde.

Il a été recommandé de développer le bilinguisme dans nos Université ; d'autant plus qu'au sein de la CEPGL, l'Anglais et le Français vont devenir les langues de travail ;

La connaissance minimale de quelques logiciels de base est aussi importante pour nos étudiants.

V. Projet de Plan d'action du RIGL

Il s'agit d'un plan d'action à moyen terme : 2011-2015 qui comprend 7 axes principaux :

- appui à l'organisation et à la mise en place du Réseau;
- reformatage de l'offre de formation ;
- relance de la recherche;
- création d'écoles doctorales ;
- appui à la bonne gouvernance;
- appui aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'enrichissement des ressources documentaires des établissements d'enseignement supérieur;

- appui spécifique aux établissements d'enseignement supérieur privé.
- Après la présentation de ces axes par le Secrétaire Exécutif ai, les participants ont approuvé le plan d'action et l'ont assorti de quelques recommandations :
 - il a été recommandé de revisiter le plan en le présentant année par année et en l'étalant sur les cinq ans ;
 - il a été également suggéré de préparer un cadre logique en insérant dans le document des indicateurs de rendement ainsi que les résultats attendus ;
 - pour une plus grande visibilité du Réseau, il ne faudrait pas seulement se contenter des réunions statutaires des organes du Réseau, mais organiser des réunions périodiques pour développer la mise en commun des ressources, l'échange et la complémentarité entre les membres et partager les expériences, en vue de mieux s'approprier les programmes et les activités du RIGL;
 - Pour le bon fonctionnement administratif du Réseau, il est demandé au Secrétaire Exécutif ai de réfléchir à la composition et aux fonctions d'une équipe plurinationale de 3 personnes et travaillant à temps plein pour le compte du RIGL.

VI. Fiche de Projet

Tenant compte des recommandations qui ont été faites au niveau de l'analyse du projet d'appui au RIGL, il a été recommandé de réajuster la fiche de projet en favorisant les composantes relatives à la relance de la recherche et au montage des écoles doctorales.

Le Réseau doit être ouvert à plusieurs partenaires et ne pas s'enfermer dans des logiques imposées de l'extérieur ou par quelque bailleur que ce soit ; c'est dans cet esprit que la fiche de projet devrait être réaménagée en tenant compte des bailleurs potentiels.

VI. Informations diverses

Après l'analyse de ces points inscrits à l'ordre du jour, le Secrétaire Exécutif ai a passé en revue un certain nombre d'activités, à titre principalement d'information.

- Il a informé les participants de la tenue d'une visioconférence qui s'est tenue à Bujumbura en date du 5 juillet à laquelle les membres du Conseil Exécutif du Réseau résidant à Bujumbura ont participé et dont le point central concernait la préparation de la conférence des bailleurs de fonds sur la région des Grands Lacs, qui est pilotée par l'Ambassadeur français Connan.
- Après cette information, les participants ont déploré les nombreux hésitations et rebondissements qui ont entouré ce projet.

La question concernant le pilotage du projet a été également soulevé depuis que l'Ambassadeur Connan a été appelé à d'autres fonctions ; il a été demandé au Secrétaire Exécutif du RIGL de s'informer du successeur de M. Connan et d'assurer le suivi du dossier.

Concernant le projet Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP), dans son volet relatif aux jeunes, le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL a fait savoir que l'examen de ce projet est avancé dans le cadre de son programme « Paix et Sécurité » avec le concours d'un expert mis à sa disposition par Coopération française ; en conséquence, le RIGL ne devrait plus s'en occuper.

Pour la mission qu'une délégation du Conseil Exécutif du RIGL devrait effectuer dans certains pays d'Europe pour faire connaître le Réseau et préparer la Conférence des bailleurs, les participants ont insisté sur la nécessité d'une bonne préparation de celle-ci afin qu'elle soit un succès et elle ait de retombées positives par la suite. Pour ce faire, ils ont recommandé de bien élaborer les termes de référence, de prendre les rendez-vous longtemps à l'avance, d'écourter sa durée (dix jours au maximum) et d'associer un membre du Bureau de la Conférence des Recteurs.

S'agissant du statut du Secrétaire Exécutif et des autres cadres et fonctionnaires du Secrétariat exécutif du RIGL, il a été demandé au premier de faire des propositions, d'élaborer un budget y relatif et de l'envoyer au SEP de la CEPGL, afin que celui-ci puisse demander aux Etats Membres de prévoir un budget y afférant.

La même recommandation a été faite en ce qui concerne le budget de réhabilitation du siège du Réseau à Bujumbura et de celui de la Conférence des Recteurs à Kinshasa.

Il a été suggéré au Recteur de l'Université de Kinshasa et Président de la Conférence des Recteurs, d'entrer en contact avec la nouveau Conseiller du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Kinshasa, qui occupait précédemment les mêmes fonctions à Bujumbura et qui connait bien les dossiers relatifs au RIGL et à la Conférence des bailleurs.

Les membres du Conseil ont été informés de l'existence d'un répertoire des Professeurs et Centres de recherche qui vient d'être publié par l'Université du Burundi dans le cadre du projet PARES; il a été retenu qu'on l'envoie aux établissements membres du Réseau afin que, le cas échéant, ils puisent s'en inspirer.

Un autre répertoire des chercheurs et Centres de recherches des Universités des pays membres de la CEPGL est également en préparation, sur demande du SEP de ce dernier ; il sera publié à la fin de l'année 2010. A cet effet, il a été demandé aux Recteurs et Chefs d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire qui n'ont pas encore retourné le questionnaire qui leur a été envoyé, de le faire avec diligence.

- Les participants ont également appris la préparation d'un logo du RIGL qui va être envoyé aux membres du Conseil pour observations; une adresse électronique et une boîte postale vont être créées et communiquées incessamment.
- Les dates probables des prochaines réunions et activités retenues ont également été fixées :
- pour la mission de contact avec les partenaires en Europe : la première quinzaine de novembre 2010;
- pour l'Assemblée Générale du RIGL : les 1^{er} et 2 décembre 2010, à Bujumbura ;
- pour la réunion de la Conférence de Recteurs : les 12 et 13 janvier 2011, à Kinshasa.

La réunion a été clôturée par les discours successifs du Président du RIGL, du Secrétaire Exécutif de la CEPGL et du Président de la Conférence des Recteurs, aux environs de 21 heures.

Fait à Gisenyi, le 31 août 2010.

Le Secrétaire Exécutif ai du RIGL,

Pr. Charles NDITIJE

Le Président du RI

Pr. Gaston HAKAZ